

Compte rendu de l'assemblée générale de l'ACP Westdiep du 25/05/2019 à 10:00

01 Signature liste des présences

Présent ou représenté :

Quotités : 7.127,00/10.000,00 - 71,27 %

Propriétaires : 74/107 - 69,16 %

Le quorum requis est atteint.

L'Assemblée est légale.

Le procès-verbal d'origine ainsi que la liste des présences et les procurations seront conservées par le syndic.

02 Election du président et du secrétaire de l'Assemblée Générale **(1/2 + 1)**

Mr. Daens est élu comme président de l'Assemblée Générale.

De Syndic cvba est élu comme secrétaire.

03 Mot de bienvenue par le président ; explications concernant l'exercice passé ; explications concernant les travaux aux terrasses des étages techniques

Les travaux suivants, approuvés par l'assemblée générale précédente, ont été exécutés :

- * placement nouvelle trappe d'accès local ascenseur et installation système salto sur petit ascenseur;
- * remplacement balustrades;
- * remplacement parlophones;
- * audit sommaire par architecte Deconinck;
- * contrôle sécurité incendie de l'immeuble par les pompiers.

La situation concernant les décisions prises au niveau des travaux aux terrasses à l'étage technique ont encore une fois été expliqués par le président.

04 Gestion financière : Rapport du commissaire des comptes – Approbation des comptes de l'exercice passé – Approbation du bilan – Décharge au syndic et aux commissaires des comptes concernant l'exercice passé - Approbation des conditions de paiement générales. **(1/2 + 1)**

Préalablement à l'assemblée les comptes ont été contrôlés par mr. Decramer, mr. Verwilghen et mr. Hamoir, commissaires des comptes.

Mr. Verwilghen donne quelques explications concernant son contrôle.

Remarques :

- * Le syndic va contrôler si la facture de Mortier est payée ou non.
- * Il y a une incohérence entre les quotités sur la liste des présences et les quotités utilisés pour la clef de répartition des frais communs. Cette différence est la suite des transformations au rez de chaussée il y a plusieurs années, et a été enregistrée par le notaire par moyen d'actes de base modificatifs.

Après avoir voté, l'Assemblée Générale approuve les comptes et le bilan de l'exercice passé et donne décharge au syndic et au commissaire des comptes concernant l'exercice passé.

Les conditions de paiement générales sont approuvés.

Resultat vote point 04.01 - approbation décompte : Pour

Pour : 5.337,00/6.716,00 quotités - 79,47 %

Contre : 1.379,00/6.716,00 quotités - 20,53 %

Noms contre : Jacquart - Fabritius, Van Essche Paul - Vangeertruyden Micheline, Cornelissens - Melis, Meirsmans - Cloet, Van de Walle Johan, Dobbels - Braeckveldt, Croubels - Devroe, De Beyter - Beulque, Delys Erik, Moens, Goethals Alice, Watteyn Lionel, Wauters Marie-Rose

Abstention : 156,00/6.872,00 quotités - 2,27 %

Noms abstention : Berghmans Maarten, Bouckaert Jean-Claude & Valérie

Resultat vote point 04.02 - approbation bilan : Pour

Pour : 5.363,00/6.806,00 quotités - 78,80 %

Contre : 1.443,00/6.806,00 quotités - 21,20 %

Noms contre : Jacquart - Fabritius, Van Essche Paul - Vangeertruyden Micheline, Cornelissens - Melis, Meirsmans - Cloet, Van de Walle Johan, Dobbels - Braeckveldt, Croubels - Devroe, De Beyter - Beulque, Delys Erik, Moens, Goethals Alice, Watteyn Lionel, Wauters Marie-Rose, Charlet - Blairon

Abstention : 66,00/6.872,00 quotités - 0,96 %

Noms abstention : Berghmans Maarten

Resultat vote point 04.03 - décharge au syndic : Pour

Pour : 5.273,00/6.716,00 quotités - 78,51 %

Contre : 1.443,00/6.716,00 quotités - 21,49 %

Noms contre : Jacquart - Fabritius, Van Essche Paul - Vangeertruyden Micheline, Cornelissens - Melis, Meirsmans - Cloet, Van de Walle Johan, Dobbels - Braeckveldt, Croubels - Devroe, De Beyter - Beulque, Delys Erik, Moens, Goethals Alice, Watteyn Lionel, Wauters Marie-Rose, Charlet - Blairon

Abstention : 216,00/6.932,00 quotités - 3,12 %

Noms abstention : Berghmans Maarten, Bouckaert Jean-Claude & Valérie, Van Coillie Steven

Resultat vote point 04.04 - décharge au commissaires des comptes : Pour

Pour : 5.611,00/6.806,00 quotités - 82,44 %

Contre : 1.195,00/6.806,00 quotités - 17,56 %

Noms contre : Jacquart - Fabritius, Van Essche Paul - Vangeertruyden Micheline, Cornelissens - Melis, Meirsmans - Cloet, Van de Walle Johan, Dobbels - Braeckveldt, Moens, Goethals Alice, Watteyn Lionel, Wauters Marie-Rose, Charlet - Blairon

Abstention : 126,00/6.932,00 quotités - 1,82 %

Noms abstention : Berghmans Maarten, Van Coillie Steven

05 Mandats :

05.01 Approbation prolongation mandat du syndic - Procuration signature contrat du syndic (1/2 + 1)

Le mandat de De Syndic cvba est prolongé pour une période de 3 ans et minimum jusqu'à l'assemblée générale prochaine.

Le conseil de copropriété est mandaté pour signer le contrat.

L'assemblée générale approuve ce mandat.

Resultat vote point 05.01: Pour

Pour : 4.795,00/6.345,00 quotités - 75,57 %

Contre : 1.550,00/6.345,00 quotités - 24,43 %

Noms contre : Jacquart - Fabritius, Van Essche Paul - Vangeertruyden Micheline, Cornelissens - Melis, Van Calster Paula, Meirsman - Cloet, Van de Walle Johan, Dobbels - Braeckeveltdt, Croubels - Devroe, De Beyter - Beulque, Delys Erik, Verwilghen - Janssen, Wouters Hans, Watteyn Lionel, Wauters Marie-Rose, Charlet - Blairon, Bouckaert Jean-Claude & Valérie

Abstention : 220,00/7.127,00 quotités - 3,09 %

Noms abstention : Bergé Elisabeth, Berghmans Maarten, Huys H.

Blanco: 562,00/7.127,00 quotités - 7,89 %

Noms blanco: Teugels Emilie, De Gendt, Moens, Goethals Alice, Spyckerelle Chr., Claus - Van Hoecke

05.02 Election commissaire des comptes pour le prochain exercice (1/2 + 1)

Les commissaires des comptes actuels sont mr. Decramer, Verwilghen et Hamoir.

Mr. Hamoir n'est plus candidat.

Mr. Decramer et mr. Verwilghen sont toujours candidat.

Après avoir voté l'Assemblée Générale approuve l'élection de mr. Decramer et mr. Verwilghen comme commissaires des comptes durant le prochain exercice.

Resultat vote point 05.02: Pour

Pour : 6.636,00/6.726,00 quotités - 98,66 %

Contre : 90,00/6.726,00 quotités - 1,34 %

Noms contre : Jacquart - Fabritius

Abstention : 186,00/7.127,00 quotités - 2,61 %

Noms quotités : Berghmans Maarten, Van Calster Paula, Van Coillie Steven

Blanco : 215,00/7.127,00 quotités - 3,02 %

Noms blanco : Spyckerelle Chr., Claus - Van Hoecke

05.03 Election conseil de copropriété (1/2 + 1)

Membres actuels : mr. Daens, mr. Vandamme, mr. De Waele, mr. Vandebroek, mr. Moens, mr. Van Essche, mme. Diericx, mme. Devroe.

Candidats : mr. Daens, mr. Vandamme, mr. De Waele, mr. Vandebroek, mr. Moens, mr. Van Essche, mme. Diericx, mme. Devroe.

Nouveau candidat : mr. Jacquart (n° 05.03.09 sur le bulletin de vote).

Resultat vote point 05.03.01 - mr. Daens: Pour

Pour : 5.359,00/6.752,00 quotités - 79,37 %

Contre : 1.393,00/6.752,00 quotités - 20,63 %

Noms contre : Jacquart - Fabritius, Bergé Elisabeth, Van Essche Paul - Vangeertruyden Micheline, Cornelissens - Melis, Meirsman - Cloet, Van de Walle Johan, Croubels - Devroe, De Beyter - Beulque, Delys Erik, Moens, Verwilghen - Janssen, Goethals Alice, Wauters Marie-Rose, Charlet - Blairon, Bouckaert Jean-Claude & Valérie

Abstention : 160,00/7.127,00 quotités - 2,24 %

Noms abstention : Berghmans Maarten, Huys H.

Blanco : 215,00/7.127,00 quotités - 3,02 %

Noms blanco : Spycckerelle Chr., Claus - Van Hoecke

Resultat vote point 05.03.02 - mr. De Waele: Pour

Pour : 5.307,00/6.606,00 quotités - 80,34 %

Contre : 1.299,00/6.606,00 quotités - 19,66 %

Noms contre : Jacquart - Fabritius, Bergé Elisabeth, Van Essche Paul - Vangeertruyden Micheline, Cornelissens - Melis, Meirsman - Cloet, Van de Walle Johan, Croubels - Devroe, De Beyter - Beulque, Delys Erik, Moens, Verwilghen - Janssen, Goethals Alice, Charlet - Blairon, Bouckaert Jean-Claude & Valérie

Abstention : 306,00/7.127,00 quotités - 4,29 %

Noms abstention : Teugels Emilie, Berghmans Maarten, Van Calster Paula, Van Coillie Steven

Blanco : 215,00/7.127,00 quotités - 3,02 %

Noms blanco : Spycckerelle Chr., Claus - Van Hoecke

Resultat vote point 05.03.03 - mr. Vandamme: Pour

Pour : 5.069,00/6.666,00 quotités - 76,04 %

Contre : 1.597,00/6.666,00 quotités - 23,96 %

Noms contre : Jacquart - Fabritius, Van Essche Paul - Vangeertruyden Micheline, Cornelissens - Melis, Meirsman - Cloet, Van de Walle Johan, Dobbels - Braeckeveldt, Croubels - Devroe, De Beyter - Beulque, Delys Erik, Moens, Verwilghen - Janssen, Goethals Alice, Watteyn Lionel, Wauters Marie-Rose, Charlet - Blairon, Bouckaert Jean-Claude & Valérie

Abstention : 306,00/7.127,00 quotités - 4,29 %

Noms abstention : Teugels Emilie, Bergé Elisabeth, Berghmans Maarten, Van Coillie Steven

Blanco : 155,00/7.127,00 quotités - 2,17 %

Noms blanco : Claus - Van Hoecke

Resultat vote point 05.03.04 - mme. Diericx: Pour

Pour : 5.158,00/6.427,00 quotités - 80,26 %

Contre : 1.269,00/6.427,00 quotités - 19,74 %

Noms contre : Jacquart - Fabritius, Van Essche Paul - Vangeertruyden Micheline, Cornelissens - Melis, Meirsman - Cloet, Van de Walle Johan, Croubels - Devroe, De Beyter - Beulque, Delys Erik, Moens,

Verwilghen - Janssen, Wauters Marie-Rose, Charlet - Blairon, Bouckaert Jean-Claude & Valérie

Abstention : 366,00/7.127,00 quotités - 5,14 %

Noms abstention : Teugels Emilie, Berghmans Maarten, Van Calster Paula, Diericx Sandrine, Van Coillie Steven

Blanco : 334,00/7.127,00 quotités - 4,69 %

Noms blanco: Libbrecht , Goethals Alice, Claus - Van Hoecke

Resultat vote point 05.03.05 - mr. Vandebroek: Pour

Pour : 5.628,00/6.379,00 quotités - 88,23 %

Contre : 751,00/6.379,00 quotités - 11,77 %

Noms contre : Jacquart - Fabritius, Meirsman - Cloet, Van de Walle Johan, Croubels - Devroe, De Beyter - Beulque, Delys Erik, Moens, Charlet - Blairon

Abstention : 529,00/7.127,00 quotités - 7,42 %

Noms abstention : Teugels Emilie, Berghmans Maarten, Van Calster Paula, Delobal Marie-Jeanne, Edelberg - Lejeune, Van Coillie Steven, Decramer Alain

Blanco : 219,00/7.127,00 quotités - 3,07 %

Noms blanco : Goethals Alice, Claus - Van Hoecke

Resultat vote point 05.03.06 - mr. Moens: Pour

Pour : 5.242,00/6.401,00 quotités - 81,89 %

Contre : 1.159,00/6.401,00 quotités - 18,11 %

Noms contre : Bergé Elisabeth, Daens Herman, Huys - Allaert, Delobal Marie-Jeanne, Gadisseur - Nemery Annie, Neirinck - Van Hoed, De Waele - Van De Walle, Vandekerkhove Carine, Amélia - Lecomte, Hyeulle Christine, Solheid, wwe. Delcourt, Vanoorbeek Gilbert, Van Leuven - Van Rijsel, Vandamme - Casier

Abstention : 571,00/7.127,00 quotités - 8,01 %

Noms abstention : Teugels Emilie, Cornil - Brognon, Jacquart - Fabritius, Berghmans Maarten, Doye - Descamps, Edelberg - Lejeune, Cneut Filiep

Blanco : 155,00/7.127,00 quotités - 2,17 %

Noms blanco : Claus - Van Hoecke

Resultat vote point 05.03.07 - mme. Devroe: Pour

Pour : 4.876,00/6.107,00 quotités - 79,84 %

Contre : 1.231,00/6.107,00 quotités - 20,16 %

Noms contre : Jacquart - Fabritius, Daens Herman, Huys - Allaert, Gadisseur - Nemery Annie, De Waele - Van De Walle, Danau Celine, Amélia - Lecomte, Solheid, wwe. Delcourt, Muller - Lauwers, Vanoorbeek Gilbert, Van Leuven - Van Rijsel, Vandamme - Casier

Abstention : 865,00/7.127,00 quotités - 12,14 %

Noms abstention : Scarabe, Teugels Emilie, Cornil - Brognon, Berghmans Maarten, Doye - Descamps, De Gendt, Delobal Marie-Jeanne, Spyckerelle Chr., Edelberg - Lejeune, Hyeulle Christine

Blanco : 155,00/7.127,00 quotités - 2,17 %
Noms blanco : Claus - Van Hoecke

Resultat vote point 05.03.08 - mr. Van Essche: Contre

Pour : 2.445,00/4.974,00 quotités - 49,16 %

Contre : 2.529,00/4.974,00 quotités - 50,84 %

Noms contre : Jacquart - Fabritius, Bergé Elisabeth, Daens Herman, Huys - Allaert, Delobal Marie-Jeanne, Tasca - Decoen, Gadisseur - Nemery Annie, Van Schevensteen - Spoelders, Neirinck - Van Hoed, De Waele - Van De Walle, Danau Celine, Vandekerkhove Carine, Amélia - Lecomte, Spyckerelle Chr., Edelberg - Lejeune, Hyeulle Christine, Solheid, wwe. Delcourt, De Clercq - Vandromme, Muller - Lauwers, Claus - Van Hoecke, Devillers Lucy, Geysels Erik, Cneut Filiep, Vanoorbeek Gilbert, Van Leuven - Van Rijssel, Vandamme - Casier, Paelinck Marie-Thérèse

Abstention : 2.153,00/7.127,00 quotités - 30,21 %

Noms abstention : Teugels Emilie, Cornil - Brognon, Coen, Allardin Véronique, Lambillon-Storm, Berghmans Maarten, Doye - Descamps, Isebaert - Claus, Van Calster Paula, Libbrecht , Depreitere - Lootens, Grootaers - Van Craen, Wouters Hans, Meerts J., Huys H., Di Stefano - Lange, Hamoir Philippe, Scheuer François, Hillaert - Desmet, Six Marie-Rose, Diericx Sandrine, Van Coillie Steven, Decramer Alain, Delhier - Delaetere

Resultat vote point 05.03.09 - mr. Jacquart: Pour

Pour : 4.617,00/5.919,00 quotités - 78,00 %

Contre : 1.302,00/5.919,00 quotités - 22,00 %

Noms contre : Jacquart - Fabritius, Huys - Allaert, Libbrecht , Neirinck - Van Hoed, De Waele - Van De Walle, Danau Celine, Amélia - Lecomte, Hyeulle Christine, Muller - Lauwers, Decramer Alain, Cneut Filiep, Van Leuven - Van Rijssel, Vandamme - Casier, Paelinck Marie-Thérèse

Abstention : 599,00/7.127,00 quotités - 8,40 %

Noms abstention : Teugels Emilie, Berghmans Maarten, Van Calster Paula, Depreitere - Lootens, Vandekerkhove Carine, Hillaert - Desmet, Van Coillie Steven

Blanco : 609,00/7.127,00 quotités - 8,54 %

Noms blanco : Lambillon-Storm, Delobal Marie-Jeanne, Wauters Marie-Rose, Hamoir Philippe, Edelberg - Lejeune, Scheuer François, Diericx Sandrine

Après avoir voté l'Assemblée Générale approuve la composition du Conseil de copropriété par les personnes suivantes : mr. Daens, mr. Vandamme, mr. De Waele, mr. Vandebroek, mr. Moens, , mme. Diericx, mme. Devroe et mr. Jacquart.

06 Gestion technique

06.01 Audit architecte - rédaction liste priorités - détermination budget

(1/2 + 1)

L'architecte Deconinck a visité le bâtiment et a rédigé un pv.

Sur base de ce pv il faut rédiger une liste des priorités afin de pouvoir effectuer les travaux nécessaires pas à pas.

Resultat vote point 06.01: Pour

Pour : 6.347,00/6.872,00 quotités - 92,36 %

Contre : 525,00/6.872,00 quotités - 7,64 %

Noms contre : Jacquart - Fabritius, Bergé Elisabeth, Berghmans Maarten, Tasca - Decoen, Huys H., Devillers Lucy

06.02 Dégâts dessous terrasse ET suite à remplacement balustrades - explications

Les travaux de remplacement des balustrades à l'étage technique ont causé des dégâts au dessous de la terrasse. Afin d'éviter la carbonatation du béton ces dégâts doivent être réparés. Ces travaux ont été évalués à environ € 4.700, basé sur des quantités estimées.

Ces travaux sont urgents et nécessaires et seront commandés par le syndic.

06.03 Eclairage garages **(2/3)**

06.04 Eclairage cage d'escalier **(2/3)**

Il y a 2 devis pour l'adaptation de l'éclairage dans le hall des escaliers et les garages. Les devis varient entre € 1.008 (uniquement le remplacement des lampes actuelles par des lampes LED ; quantité à contrôler) et € 5.495 (remplacement armatures actuelles par armatures avec lampes LED et détecteurs de mouvement incorporés pour limiter l'éclairage dans les garages).

Resultat vote point 06.03: Pour

Pour : 6.242,00/6.872,00 quotités - 90,83 %

Contre : 630,00/6.872,00 quotités - 9,17 %

Noms contre : Scarabe, Jacquart - Fabritius, Bergé Elisabeth, De Gendt, Tasca - Decoen, Devillers Lucy

Resultat vote point 06.04: Pour

Pour : 6.302,00/6.872,00 quotités - 91,71 %

Contre : 570,00/6.872,00 quotités - 8,29 %

Noms contre : Scarabe, Jacquart - Fabritius, Bergé Elisabeth, Tasca - Decoen, Devillers Lucy

06.05 Piscine : rafraîchissement douche et cabines ; remplacement radiateurs ; coating sol cf infiltration **(2/3)**

Le syndic a reçu le devis suivant :

* douche :

poncer douche et carrelages, placement nouvelle toile et coating douche et carrelages, frotter l'inox
€ 1.411,02 TVA comprise

* imperméabilisation toilettes et cabines :

dégraisser et poncer du sol, nouvelle couche d'epoxy sur le sol, nouveaux joints en ciment et en silicone des chambranles et des parois.

€ 1.505,67 TVA comprise

* remplacement des radiateurs dans la cabine et la piscine :

enlever les vieux radiateurs, placement de 6 nouveaux radiateurs

€ 3.777,00 TVA comprise

Resultat vote point 06.05: Pour

Pour : 6.025,00/6.738,00 quotités - 89,42 %

Contre : 713,00/6.738,00 quotités - 10,58 %

Noms contre : Scarabe, Jacquart - Fabritius, De Gendt, Dobbels - Braeckveldt, Watteyn Lionel, Huys H.

Abstention : 134,00/6.872,00 quotités - 1,95 %

Noms abstention : Vandekerkhove Carine, Vandamme - Casier

07 Gestion technique cf audit sécurité incendie

Travaux suite au passage des pompiers pour un contrôle de la sécurité dans l'immeuble.

07.01 Remplacement portes anti-feu hall escalier

(2/3)

Devis pour le remplacement des vieilles portes qui donnent accès aux escaliers :

* livraison et placement nouvelles portes anti-feu avec pompes et nouveau seuils (2)

€ 32.303,50 TVA comprise

Il est proposé de ne pas remplacer toutes les portes mais de remplacer également les châssis.

Le devis ne comprend pas de travaux de peinture.

Le conseil va chercher la solution la plus raisonnable pour l'adaptation des portes, sans dépasser le budget proposé.

Resultat vote point 07.01: Pour

Pour : 5.723,00/6.158,00 quotités - 92,94 %

Contre : 435,00/6.158,00 quotités - 7,06 %

Noms contre : Jacquart - Fabritius, Berghmans Maarten, Tasca - Decoen, Verwilghen - Janssen, Devillers Lucy

Abstention : 714,00/6.872,00 quotités - 10,39 %

Noms abstention : Scarabe, Lambillon-Storm, De Gendt, Hamoir Philippe, Scheuer François, Diericx Sandrine, Vandamme - Casier

07.02 Mise en conformité système sprinklers garage

(2/3)

Mise en conformité des sprinklers dans le garage (+/- 50), avec préservation des conduites, sans tenir compte des vannes car le système n'était pas complètement accessible.

€ 3.866 TVA comprise

Les commandes du système doivent également encore être contrôlés.

Resultat vote point 07.02: Pour

Pour : 6.451,00/6.872,00 quotités - 93,87 %

Contre : 421,00/6.872,00 quotités - 6,13 %

Noms contre : Scarabe, Jacquart - Fabritius, Berghmans Maarten, De Gendt

07.03 Mise en conformité couple incendie toit

(2/3)

Devis :

* D & D Projects : € 3.491,64 TVA comprise

* Debruyne Joeri : € 4.638,56 TVA comprise

Resultat vote point 07.03: Pour

Pour : 6.716,00/6.872,00 quotités - 97,73 %

Contre : 156,00/6.872,00 quotités - 2,27 %

Noms : Jacquart - Fabritius, Berghmans Maarten

07.04 Sense rotation porte garages / ascenseurs - route alternative

(2/3)

Devis remplacement porte actuelle par porte anti-feu avec barre anti-panique et ouverture vers l'intérieur (ascenseur), comme communiqué par les pompiers :

€ 2.300 TVA comprise

Resultat vote point 07.04: Contre

Pour : 3.623,00/6.024,00 quotités - 60,14 %

Contre : 2.401,00/6.024,00 quotités - 39,86 %

Noms contre : Scarabe, Jacquart - Fabritius, Bergé Elisabeth, Cornelissens - Melis, Berghmans Maarten, Huys - Allaert, De Gendt, Meirman - Cloet, Van de Walle Johan, Dobbels - Braeckveldt, Tasca - Decoen, Moens, Neirinck - Van Hoed, Verwilghen - Janssen, De Waele - Van De Walle, Goethals Alice, Watteyn Lionel, Amélia - Lecomte, Charlet - Blairon, Muller - Lauwers, Bouckaert Jean-Claude & Valérie, Devillers Lucy, Van Leuven - Van Rijsel, Paelinck Marie-Thérèse

Abstention : 781,00/6.872,00 quotités - 11,36 %

Noms abstention : Lambillon-Storm, Pierret - Bailleux, Wouters Hans, Hamoir Philippe, Scheuer François, Hillaert - Desmet, Diericx Sandrine, Vandamme - Casier

Blanco : 67,00/6.872,00 quotités - 0,97 %

Noms blanco : Vandekerkhove Carine

07.05 Placement pictogrammes et rédaction plans d'évacuation

(2/3)

Devis :

* Certeso ;

rédaction plans d'évacuation, placement et cadres compris + placement pictogrammes (108 pièces)

€ 2.922,20 TVA comprise

* Safety 4 All ;

rédaction plans d'évacuation, placement et cadres compris

€ 2.833,38 TVA comprise

Resultat vote point 07.05: Pour

Pour : 6.284,00/6.715,00 quotités - 93,58 %

Contre : 431,00/6.715,00 quotités - 6,42 %

Noms contre : Jacquart - Fabritius, Berghmans Maarten, Van Calster Paula, Tasca - Decoen, Devillers Lucy

Abstention : 157,00/6.872,00 quotités - 2,28 %
Noms abstention : Pierret - Bailleux

08 Adaptation heures d'ouverture piscine

(1/2 + 1)

Un copropriétaire a demandé d'adapter les heures d'ouverture de la piscine.

L'assemblée générale ne désire pas changer les heures d'ouverture.

09 Evaluation des contrats de livraison

Tous les contrats de livraison concernant la résidence se trouvent sur le site internet www.desyndic.be. Avec un login et un mot de passe les propriétaires peuvent consulter les documents.

La version sur papier des contrats se trouve au bureau du syndic (sur rendez-vous).

10 Explication RGPD - Procuration à un ou plusieurs copropriétaires pour la signature du Contrat de sous-traitance avec De Syndic

(1/2 + 1)

Le 25 mai 2018, le Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD) est entré en vigueur. Le règlement concerne la protection concernant le traitement des données personnels et la libre pratique de ces données. Dans ce cadre, l'ACP est obligé d'une part de rédiger un registre de sous-traitance dans lequel le traitement des données est noté et d'autre part dans le cadre de sa fonction en tant que responsable du dit traitement de ces données de conclure un Contrat de sous-traitance avec son syndic.

L'assemblée générale donne procuration au conseil de copropriété pour la signature du contrat mentionné ci-dessus et prend connaissance du registre rédigé qui est à consulter au bureau du syndic ou sur son site internet.

11 Rédaction règlement d'ordre interne cf. nouvelle loi sur la copropriété

(1/2 + 1)

Le règlement d'ordre intérieur doit être rédigé conformément la nouvelle loi sur la copropriété. L'assemblée générale approuve à l'unanimité la rédaction du règlement par le bureau d'avocats Theoma, pour le prix de € 185, hors TVA.

12 Approbation budget exercice prochain

(1/2 + 1)

Il est proposé de réclamer un budget de € 150.000 pour les frais communs annuels récurrents et € 65.000 pour les travaux approuvés, pour le prochain exercice. Total : € 215.000.

La somme sera répartie en 2 provisions durant l'année.

Après avoir voté l'Assemblée Générale approuve le budget de roulement proposé.

Resultat vote point 12: Pour

Pour : 5.456,00/6.806,00 quotités - 80,16 %

Contre : 1.350,00/6.806,00 quotités - 19,84 %

Noms contre : Jacquart - Fabritius, Cornelissens - Melis, Meirsman - Cloet, Van de Walle Johan, Dobbels - Braeckveldt, Croubels - Devroe, De Beyter - Beulque, Delys Erik, Moens, Verwilghen - Janssen, Goethals Alice, Watteyn Lionel, Wauters Marie-Rose, Charlet - Blairon

Abstention : 126,00/6.932,00 quotités - 1,82 %

Noms abstention : Berghmans Maarten, Van Coillie Steven

13 Approvisionnement fonds de réserve

(4/5)

L'Assemblée Générale décide avec majorité des voix d'approvisionner le fonds de réserve.

Resultat vote point 13: Pour

Pour : 6.014,00/6.806,00 quotités - 88,36 %

Contre : 792,00/6.806,00 quotités - 11,64 %

Noms contre : Jacquart - Fabritius, Cornelissens - Melis, Meirman - Cloet, Moens, Verwilghen - Janssen, Goethals Alice, Wauters Marie-Rose, Charlet - Blairon, Paelinck Marie-Thérèse

Abstention : 66,00/6.872,00 quotités - 0,96 %

Noms abstention : Berghmans Maarten

14 Décision montant fonds de réserve (min. 5%)

(1/2 + 1)

L'assemblée générale décide avec majorité des voix de réclamer € 10.000 pour le fonds de réserve.

Resultat vote point 14: Pour

Pour : 5.656,00/6.806,00 quotités - 83,10 %

Contre : 1.150,00/6.806,00 quotités - 16,90 %

Noms contre : Jacquart - Fabritius, Cornelissens - Melis, Doye - Descamps, Meirman - Cloet, Grootaers - Van Craen, Moens, Goethals Alice, Wauters Marie-Rose, Charlet - Blairon, Delhier - Delaetere, Paelinck Marie-Thérèse, Cornil - Brognon, Coen

Abstention : 66,00/6.872,00 quotités - 0,96 %

Noms abstention : Berghmans Maarten

15 Divers

* Il y a confusion concernant le numéro de la résidence. D'origine, c'était le 32, mais cela a été changé au 34 plus tard. Vraisemblablement, la commune n'a pas fait le nécessaire, ce qui porte à confusion chez certains notaires. Le syndic va en informer la commune.

* Les cloisons doivent être contrôlées annuellement. Elles ne peuvent pas être bloquées (route d'évacuation).

* La gestion des parkings à De Panne va changer dès le 01 juillet. le syndic va envoyer un courrier à la commune de De Panne en espérant trouver une solution flexible pour les résidents et seconds résidents.

* Uniquement le syndic peut afficher des messages dans les ascenseurs. Les messages doivent être affichés de façon soignée.

* Le R.O.I. va mentionner si oui ou non les armoires sont permises dans le garage.

* Les vélos sans étiquette (du syndic) seront enlevés. Des cadenas ou des chaînes sur les crochets, sans vélos, seront enlevés.

* La cage de l'ascenseur n'est pas propre. Les parois en verre pourraient être munies d'un film autocollant ou les lumières pourraient être éteintes.

Le président

Le secrétaire

Les propriétaires encore présents